



Fédération Française de Tir à l'Arc
Ligue d'Aquitaine
Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques
Les Compagnons de l'Arc de Lescar



Les COMPAGNONS DE L'ARC de LESCAR ont le plaisir de vous inviter à participer au concours
Salle 2x18m qualificatif pour les championnats de France qu'ils organisent le

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 FEVRIER 2018

SUPPORT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 64

Concours fermé. Réservé aux archers du département 64.

Merci d'inscrire vos archers aux départs adéquats (jeunes/adultes).

Lieu de la compétition : salle départementale chemin Guillaume Tell, plaine du Liana à LESCAR
(itinéraire fléché)
Coordonnées GPS L : 43,3411366 // 1 : -04380369

	<u>Samedi</u>		<u>Dimanche</u>	
	Qualif. Jeunes	Duel Jeunes	Qualif. Adultes	Duel Adultes
<i>Ouverture du greffe</i>	9h00		9h00	
<i>Échauffement à distance</i>	9h30		9h30	
<i>Inspection du matériel</i>	9h30		9h30	
<i>Début des tirs</i>	10h00	13h30	10h00	13h30
<i>Fin de la compétition</i>		17h00		17h00



Fédération Française de Tir à l'Arc
Ligue d'Aquitaine
Comité départemental des Pyrénées-Atlantiques
Les Compagnons de l'Arc de Lescar



Rythme de tir : AB/CD

Nombre de places : 56

Distances, Catégories et Blasons : Suivant article C1 du règlement français

Pour les jeunes, au choix pour les qualifications : blasons normaux ou trispots. Les duels se feront obligatoirement sur trispots.

Pour les adultes : trispots obligatoires.

Arbitres : R. VEZZOLI (R), C. JAMOTEAU (3), V. QUEFFELEC (3 ou 4), P. DURAND

Participations : Jeune : 8€ / Adultes : 10€

Buvettes, sandwichs, crêpes ...

Inscriptions : obligatoirement par mail : concours.compagnonsdelarc@gmail.com

L'adresse utilisée auparavant reste valide mais **en aucun cas** pour les inscriptions qui doivent impérativement arriver sur cette nouvelle adresse.

Lors de l'inscription, merci de donner l'intégralité des informations : Nom, Prénom, Club, Catégorie, Arme. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte. L'organisateur n'ira pas à la pêche aux informations. Merci de votre compréhension

AU PLUS TARD LE MERCREDI 31 JANVIER 2018

Licence et certificat médical obligatoire / Tenue blanche ou de club obligatoire